

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 207

présenté par
M. Bilde, M. Aliot, M. Chenu, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.